

Synthèse du Rapport d'activité

4 priorités au cœur de l'action quotidienne de Jeunes Agriculteurs

RGA : Malgré les lenteurs et les complexités administratives, JA va de l'avant

La partie de « ping-pong » juridique entre l'État, l'Europe et les régions au premier semestre 2015 a conduit à l'absence d'installation pendant cette période. L'action de Jeunes Agriculteurs auprès des différentes instances en question a heureusement permis de débloquer la situation, mais la première DJA n'a pu être versée que mi-juin 2015. Malgré ces difficultés, les 3800 installations comptabilisées au deuxième semestre 2015 témoignent d'une envie encore bien réelle, chez les jeunes, de s'installer.

Les autres sujets sur lesquels JA se mobilise pour améliorer la vie des jeunes ou futurs installés :

- Réduction des pièces justificatives pour prouver le caractère hors-familial d'une installation ; seulement les livrets de famille du cédant et des parents du porteur de projet doivent être exigés.
- La mise en place de trois nouvelles briques nationales au « mur bancaire » (RO 2011) : le livret projet agri avec le Crédit Agricole, et les partenariats avec deux structures de financement participatif : Miimosa et Lendosphère.
- Renforcement de l'action de JA auprès des Points Accueil Installation dans le cadre de l'appel à projet AITA (ex-PIDIL).
- L'évolution des prêts bonifiés en 2017 vers un complément de DJA lié au montant de reprise et à la modernisation de l'exploitation.
- Renforcement de l'action de JA pour valoriser le métier d'agent de remplacement comme tremplin vers l'installation.
- Le renforcement du rôle des filières dans la politique d'installation (thème principal de la session RGA 2016)

Le réseau au cœur de notre action : mieux se connaître, mieux se former, mieux accompagner

L'appui réseau s'est organisé en 2 axes stratégiques :

- Le suivi et l'accompagnement du réseau
- La communication interne

Et en 3 actions prioritaires :

- La base de données adhérents pour organiser la structuration du réseau, identifier et qualifier les besoins des adhérents JA pour mieux y répondre et enfin disposer d'informations et d'outils stratégiques, de veille et de relance syndicale.
- Le dossier finances et cotisations suite à la mise en œuvre du rapport moral 2015 « Assurons notre avenir financier »
- S'adapter efficacement à la nouvelle organisation territoriale induite par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

L'accompagnement réseau en chiffres :

- 11 commissions syndicales
- 140 déplacements des administrateurs nationaux dont 95 AG et 26 séminaires d'équipes
- 8 délégations de futurs responsables accueillies à Paris
- 60 sollicitations sur la hotline de conseil aux responsables et salariés

La formation des responsables au cœur des actions JA :

- 15 actions de formations et 185 participants organisées autour de deux axes de travail : la comptabilité harmonisée et l'accueil des nouveaux participants
- 7 actions de formation décentralisées sur les thèmes suivants : prise de parole en public, communication écrite, formation de formateurs, groupe animateurs

Le projet AGRIDISTRIB se concrétise sur le terrain

Pour remettre la main sur la maîtrise des prix et pour capter davantage de valeur ajoutée face à la demande croissante des consommateurs de relations plus directes avec les producteurs, JA a fait le choix de réfléchir, depuis 2012, à un projet de distribution des produits agricoles, alternatif à la grande distribution.

Plusieurs objectifs à ce projet :

- Fédérer les démarches existantes.
- Favoriser l'émergence d'une offre performante de proximité.
- Mettre en synergie l'ensemble des acteurs de terrain autour d'un projet collectif de distribution.

Ce projet, soutenu et financé par le Ministère de l'Agriculture, a réuni et fédéré depuis fin 2014 les organisations professionnelles agricoles que sont Coop de France, l'APCA et In Vivo. Il a eu pour but d'étudier la faisabilité d'un projet pilote dans une région. Le projet se concrétise aujourd'hui dans le bassin lyonnais avec les acteurs locaux sur la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement de la restauration collective. Gageons que sa concrétisation inspirera beaucoup d'autres régions !



Colloque AGRIDISTRIB « Comment la distribution agricole peut-elle prendre part collectivement à la distribution de ses produits ? », à Paris le 24 mars 2016

Environnement : entre positions fermes et volonté de construire, JA sort son épingle du jeu

5 dossiers majeurs sur lesquels JA a été force de proposition :

1. La simplification des normes : pause normative pendant 6 mois à partir du 3 septembre 2015 et construction d'une nouvelle méthode d'élaboration des normes depuis mars 2016.

2. Les produits phytosanitaires : pas d'opposition frontale au plan Ecophyto 2, notamment sur le sujet des certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP). En effet, JA préfère l'expérimentation des CEPP qui associe des moyens à des objectifs de résultat, à d'autres solutions de réduction beaucoup plus drastiques et aveugles liées à une seule obligation de résultats phytosanitaires à horizon 2020.

3. La directive nitrates : concernant la révision du 5ème programme d'action, la forte implication de JA a permis de maintenir une durée de stockage au champ raisonnable (passage de 10 à 9 mois sous certaines conditions), de limiter les conditions d'épandages sur sol en forte pente uniquement aux parcelles traversées par un cours d'eau et d'obtenir une dérogation possible à la date butoir du 1er octobre 2018 (prorogation d'un an) sous certaines conditions.

4. Cartographie des cours d'eau : sous la pression de JA, le Ministère de l'Écologie a entamé un travail de cartographie de l'ensemble des cours d'eau sur tout le territoire français. Ce travail a pour but d'identifier formellement les parties du réseau hydrographiques qui doivent être considérées comme un cours d'eau.

5. Projet de loi pour la reconquête de la biodiversité : JA a été moteur en proposant de nombreux amendements : affectation de la taxe sur l'huile de palme au financement de la retraite complémentaire obligatoire agricole, reconnaissance du principe de complémentarité entre environnement et agriculture, exonération des JA et des agriculteurs inscrits sur le registre du système d'autorisations de défrichement...

6. La cop21 : JA a adhéré à l'initiative 4 pour 1000 lancée par le Ministère d'Agriculture qui vise à promouvoir et développer les actions en faveur du stockage du carbone dans les sols.



Session environnement 2016, dans la Somme (80)

Une crise agricole sans précédent : de la mobilisation syndicale à la prise de leadership sur la structuration des filières

Les 1 500 actions syndicales, organisées par le réseau JA depuis l'été 2015, sur l'ensemble du territoire français, l'action nationale qui a réuni 7 000 agriculteurs à Paris le 3 septembre et l'action européenne du 7 septembre à Bruxelles ont permis d'obtenir des mesures d'urgence telles que la baisse des cotisations sociales de 7 % ou l'année blanche.

La priorité de JA, cependant, se concentre sur les mesures structurelles à mettre en place et s'articule en quatre thématiques :

- **Regrouper et structurer l'offre en produits agricoles** : c'est par une massification de l'offre que les producteurs augmenteront leur pouvoir de négociation, à condition que les structures collectives créées soient indépendantes de l'aval et commerciales.
- **Développer** la contractualisation collective : produire pour un débouché avec un prix stable et rémunérateur garanti pour l'agriculteur, en prenant en compte les coûts de production.
- **Reprendre en main nos outils et s'investir dans le projet coopératif** : rénover la gouvernance des coopératives, faire de ces outils des briques du mur bancaire, des vecteurs de formation, des acteurs de proximité avec les adhérents. JA souhaite renouveler un pacte d'adhésion au collectif et se réengager dans le projet coopératif.
- **Développer la création de la valeur ajoutée dans les filières et sur nos exploitations** (voir aussi l'encadré sur le projet AGRIDISTRIB) : les agriculteurs français ont la capacité de valoriser davantage, et en masse leur production via une segmentation renouvelée. Les opérations « Viande de nulle part » et « Lait de nulle part » qui ont eu lieu sur tout le territoire visent à promouvoir le « manger français ».



Mobilisation nationale du 3 septembre 2015

L'action européenne et internationale de JA : Pour une véritable stratégie agricole européenne

Mise en place de la PAC 2015 :

Face au retard des paiements PAC, JA a obtenu plusieurs séries d'apports de trésorerie remboursable (ATR) dont un réservé aux jeunes agriculteurs sans historique. JA a également concentré son action pour alléger la pression administrative et de contrôle sur les agriculteurs, notamment sur la mise en œuvre des visites rapides et sur la correction des SNA.

Engagement des travaux sur la PAC 2020 :

Les réflexions sur la PAC 2020 ont commencé dès le printemps 2015 et ne se ferment aucune porte. Le travail a consisté pour l'instant principalement à rencontrer des experts, des chercheurs, des think tanks, des économistes de tous horizons à Paris et à Bruxelles. Il s'agit pour JA de redonner à l'Europe une stratégie agricole, avec une PAC qui agit davantage sur les marchés, qui cible davantage les actifs agricoles et l'emploi.

JA fortement impliqué dans les travaux du Ceja :

La nouvelle équipe élue à Milan en septembre 2015 a construit un programme de travail dans lequel JA a été une des principales forces de proposition : la quasi-totalité de nos propositions a été reprise avec une priorité clairement identifiée sur la PAC 2020, la gestion des risques et l'actif agricole.

Crise agricole : les interpellations du Commissaire, des eurodéputés et des ministres ont été entendus

- Activation de l'article 222 de l'OCM unique permettant la planification temporaire de la production (lait)
- L'augmentation du plafond des aides nationales à 15000 euros en 2016
- Doublement des plafonds d'intervention pour la poudre et le beurre
- Nouveau régime de stockage privé pour le porc
- Création d'un observatoire des marchés pour les viandes (bœuf et viande porcine)
- Traitement des produits sensibles dans le cadre des négociations commerciales avec les USA

Ces mesures ne sont bien sûr pas suffisantes, mais constituent un renversement de logique du côté de la commission notamment avec l'activation de l'article 222.

Lancement de la plateforme Agriculture Familiale :

Une plateforme de réflexion nationale a été mise en place en commun avec Afdi, le Cirad et l'Inra ainsi qu'avec d'autres chercheurs issus d'instituts ou d'écoles d'ingénieurs pour en faire un lieu d'échanges et de travail sur l'évolution des modèles agricoles en France et dans le monde. Il s'agira de faire naître des sujets de recherche et d'aboutir sur le long terme à la réalisation de publications communes.

JA, partenaire et interlocuteur incontournable dans la société française

Une activité de lobbying intense :

JA a participé à plusieurs dizaines d'auditions et de rencontres concernant entre autres, la proposition de loi pour la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, le groupe de travail sur la réforme des normes en agriculture, etc.

Afin de pousser ses propositions, JA a organisé deux petits déjeuners parlementaires en novembre 2015 (crise agricole) et en février 2016 (installation).

Lors du SIA 2016, 10 présidents de régions ont signé la charte d'engagement sur l'installation, le foncier, le manger français.

Deuxième édition des Terres de Jim du 11 au 13 septembre 2015 :

110 000 personnes sur les trois jours de fêtes avec une centaine d'animations proposées au grand public et les Halles de Jim avec les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Rhône-Alpes-Auvergne.

JA présent sur les réseaux sociaux :

2 publications par jour, 11000 abonnés sur la page facebook, 7700 pour twitter dont de nombreux parlementaires, des médias, des institutions et des membres du gouvernement. 3 campagnes de sensibilisation ont été menées en 2015 : le foncier agricole en novembre 2015, les bonnes pratiques environnementales en décembre 2015, et le RGA en janvier 2016.

Le lancement du fonds de dotation Terres innovantes :

Après plusieurs mois de travail, JA a lancé Terres innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs, lors du SIA 2016. Son objectif : développer les liens entre les agriculteurs et la société, selon trois axes : promouvoir le métier, témoigner de l'importance de l'agriculture sur les territoires et favoriser les innovations.